Les critères à retenir pour le classement

La procédure de classement doit être établie au regard de 5 critères : pittoresque, historique, légendaire, scientifique, artistique.
Les valeurs historiques et pittoresques sont les deux principaux critères pour argumenter le classement du Saint-Mont. Les deux autres, scientifiques et légendaires, viendront conforter l'argumentaire.

Historique : le sommet du Saint-Mont comme site historique majeur, premier monastère de femmes en Europe. C'est d'ailleurs le motif principal de son inscription en 1944, au titre de la loi de 1930.

Pittoresque : les itinéraires de découvertes et les points de vue offerts ainsi que les nombreuses scènes paysagères, expressions de la pierre (défilé du vieux Saint-Amé, belvédère de la Croix de Saint-Arnould, Pierre Kerlinquin, Roche du Thin…), de l'eau (cascade de Miraumont, étang du Xennois...) et du végétal (les arbres remarquables de la forêt, les séquences «moussue», les micro-tourbières…) constituent une myriade de séquences pittoresques, relayées par des vestiges des implantations humaines (ruines de St-Arnould, fermes et sentiers historiques…).
L'ensemble conforte la richesse historique des paysages et symbolique du Saint-Mont lui-même. Ils ont donné lieu à des représentations picturales ou photographiques et font l'objet d'une forte appropriation sociale, notamment un fort attachement de la part des populations locales.

Scientifique : l'apport scientifique permet d'approcher le site sous un autre regard et conforte l'attachement de la population.
Les recherches archéologiques affinent le processus historique, rendant encore plus «forts» les paysages du Saint-Mont.
La recherche géologique sur le massif du Fossard a révélé des sites exceptionnels à l'échelle mondiale (La Charme, ...) et renforce l'intérêt pour le secteur.

Légendaire : de nombreuses légendes sont attachées au massif du Fossard, et plus particulièrement au Saint-Mont et à ses sites satellites.